Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **5 (1876)**

Heft 10

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE.

Le conseil d'Etat a fait les nominations suivantes, pendant le courant du mois d'août 1876 :

MM. Lederle, Frédéric, de Linzheim (Grand Duché de Baden), Professeur de langues anciennes et d'histoire, Recteur du collége de Morat, à titre provisoire pour un an ; Bovet, Louis, de Promasens, définitivement instituteur à l'école d'Hennens, ; Fornerod, Ignace, de Domdidier, instituteur à l'école des garçons d'Ependes ; Yungo, Jean-Baptiste, à Estavayer, 2d. professeur à l'école secondaire de la Broye; Clavin, à Progens, instituteur à l'école de Grattavache, à titre provisoire pour un an ; Favre Armand, du canton de Neuchâtel, instituteur à l'école de Motier, à titre provisoire; Perriard, Alexandre, allié Berset, de Villarepos, Directeur de l'école secondaire de Cormerod ; Jonin, François, à Fribourg, instituteur aux écoles de la ville de Fribourg, à titre définitif; Girard, Jacques, de Lieffrens, instituteur à l'école de Chavannes-les-forts; Currat, Hyacinthe, de Grandvillard, instituteur à l'école de Morlon, à titre provisoire pour trois ans ; Pasquier, Pierre, de Maules, instituteur de l'école des garçons de Cerniat, à titre provisoire pour un an ; Morel, Joseph, instituteur à l'école de Marsens ; Grand, Emile, de Semsales, instituteur à l'école de Rossens, à titre provisoire pour un an ; M. Brasey à Estavayer, Inspecteur du 1° arrondissement scolaire ; Barras, I., Professeur à Bulle, Inspecteur du 4me arrondissement scolaire ; M. Weber, Inspecteur de la Singine, et Hänni, Inspecteur pour le Lac; Audergon, Joseph, à Cournillens, instituteur à l'école de Middes; Genoud, Léon, de Remaufens, instituteur de l'école de Villaraboud, à titre provisoire pour un an ; Berset, Marcelin, de Villarsiviriaux, instituteur à l'école de Sommentier ; Stucky, Jean, instituteur à l'école de Guin, à titre provisoire pour un an.

Mlles Sudan, à Fribourg, institutrice aux écoles de la ville de Fribourg, à titre définitif; Torche, Cérine, de Franex, institutrice de l'école-binage de Progens, Verrerie, Dutoit, Véronique, de Prez-vers-Siviriez, institutrice, à Esmonts, à titre provisoire pour un an.

M. Progin, professeur à Hauterive, vient d'être nommé directeur de l'école secondaire de Bulle. Tous ceux qui connaissent, comme nous, ses talents, ses succès dans l'enseignement, et l'aménité de son caractère, comprendront que c'est là une perte bien grande pour l'Ecole normale.

Le *Bulletin* ose compter sur sa précieuse collaboration. Nos vœux et plus encore nos regrets l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions.

France. = M. Vaddington, ministre de l'instruction publique, vient de nommer officier d'académie... une femme, Mlle, Léonie Ferrrand, directrice de l'école normale des filles à Auxerre. C'est a première fois qu'en France une distinction de cette nature est accordée à une personne du sexe féminin.